



**HAL**  
open science

## La discorde sportive

Michaël Attali

► **To cite this version:**

Michaël Attali. La discorde sportive. Travaux et Recherches de l'UMLV, 2004, N° spécial, pp.13-30.  
hal-04405633

**HAL Id: hal-04405633**

**<https://hal.science/hal-04405633>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAVAUX  
ET  
RECHERCHES  
DE L'UMLV

Numéro spécial  
SPORT ET SCIENCES SOCIALES

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV  
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

*Directrice de rédaction :*

Fabienne BOCK

*Comité de rédaction :*

Edwige ARCHIER – Louise BÉNAT-TACHOT – Thierry BONZON – Jean-Yves GUÉRIN  
Vladimir IAZYKOFF – Robert SAYRE – Michael A. SOUBBOTNIK

*Secrétaire de rédaction :* Emmanuelle BRUN

*Directeur de publication :* Yves LICHTENBERGER

*Conception graphique :* Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ



**RÉDACTION :**

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-Vallée,  
5, boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2  
(Tel. : 01 60 95 70 75 ; Télécopie : 01 60 95 70 77)

**CORRESPONDANCE :**

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

**ABONNEMENTS / VENTE AU NUMÉRO :**

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	6 euros	12 euros
Institutions	12 euros	24 euros

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

ISSN : 1298-1168

# TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV

SPORT ET SCIENCES SOCIALES

## SOMMAIRE

Présentation du numéro .....	5
<b>Michaël Attali</b> , La discorde sportive .....	13
<b>Fanny Le Mancq</b> , Approche sociologique du phénomène de l'équitation sur poney .....	31
<b>Anne-Laure Guyot</b> , Les Raiders, un nouveau «type» de sportifs ? .....	47
<b>Virginie Lhomme</b> , Accès et appropriation des pratiques sportives par les femmes : l'exemple de l'athlétisme .....	75
<b>Lucie Forté</b> , Investissement sportif, hiérarchies et articulations des différents milieux de vie des jeunes athlètes de haut niveau .....	89
<b>Philippe Sarremejane</b> , Les moyens de lutte anti-éclectiques : les différentes méthodologies de l'Éducation physique 1945-1967 .....	109
<b>Philippe Sarremejane</b> , La phénoménologie appliquée ou les pédagogies de la signification 1953-1967 .....	133
<b>Cécile Collinet, Sandrine Payré</b> , La communauté des enseignants-chercheurs en STAPS. Entre spécificité et perméabilité .....	165
<b>Philippe Terral</b> , Intérêts associés à la connaissance et structure de communauté de la scène de la recherche académique du monde sportif .....	195
<b>Cécile Collinet, Ali Taleb</b> , Sociologues et sociologie du sport en France .....	217
<hr/>	
Quelques travaux d'étudiants réalisés dans le cadre du GREHSS .....	241

# La discorde sportive

Michaël Attali

**A**ctivité souvent jugée avec condescendance, le sport a connu un développement limité jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Parfois objet de débat sur son intérêt, sa pratique n'a pas été à la hauteur des espérances de ses promoteurs. En raison des jugements portés à son égard et de son manque de légitimité, le sport n'a pas profité d'une large adhésion de la part des pratiquants.

Cependant, en raison de l'intérêt de plus en plus important que lui portent les foules<sup>1</sup> et d'un contexte favorable à son développement, le sport connaît un regain d'intérêt au cours des années cinquante. Les années soixante et soixante-dix voient se développer une intense activité réflexive autour du sport pour en préciser son intérêt et préciser les bases de sa nouvelle expansion. En effet, devenu une réalité de masse, plusieurs modèles de développement du sport sont proposés afin d'en mesurer l'intérêt et de servir des idéaux souvent contradictoires. Si tout le monde se retrouve pour considérer le sport comme une activité incontournable des "folles années"<sup>2</sup>, plusieurs analyses se confrontent pour en préciser la nature et surtout les bases d'un développement souvent divergent. Dans cette profusion de discours, trois options dominent, organisées autour d'une axiologie propre et dont les confrontations organisent encore les débats contemporains.

L'établissement d'une structure administrative propre dès l'établissement du premier gouvernement de la V<sup>e</sup> République sous la responsabilité de Maurice Herzog ouvre une période favorable au sport<sup>3</sup>. Très vite, il apparaît indispensable d'engager une action politique en sa faveur pour organiser la pratique. Jusque-là laissée à l'initiative privée, la pratique

sportive a rarement fait l'objet d'une prise en charge publique<sup>4</sup>. Le rôle du haut commissaire à la Jeunesse et aux Sports est alors d'engager une politique incitative dans le cadre d'une action plus large en faveur de la jeunesse. Dès son installation, il s'emploie à prendre des mesures pour faciliter la pratique de masse et donner une nouvelle envergure au sport français. Mais au-delà des mesures successives que prend M. Herzog qui vont modifier radicalement la place du sport dans la société française, il apparaît nécessaire de préciser leurs fondements idéologiques. Si le sport fait l'objet d'une telle attention, il le doit notamment aux valeurs qui lui sont attachées par les responsables de toutes sortes. En effet, au-delà des autorités politiques qui en font une priorité, l'ensemble des acteurs du monde sportif se retrouve pour promouvoir un idéal sportif original qu'il s'agit ici d'analyser. La publication d'un *Essai de Doctrine du Sport* en 1965 après quatre années de travaux communs est un indicateur déterminant pour l'historien qui veut en préciser l'orientation.

Face aux promoteurs du sport, des opposants vont peu à peu développer un discours visant à critiquer la nature du sport. Ils envisagent de démontrer l'irréductible perversion de toute activité sportive en raison notamment de ses origines aristocratiques et de sa conformation aux valeurs capitalistes. Nourris par les analyses trotskistes, ils s'activent à démontrer la nocivité des "pseudo valeurs sportives" pour mettre à jour son rôle véritable dans les sociétés modernes. Le sport est pour eux une activité sociale dont ils rejettent la nature en raison même du modèle de société qu'il véhicule. Très actifs dans les milieux enseignants, ils engagent une critique globale du système sportif mis en place au début des années soixante et condamnent l'illusion sportive issue notamment des compétitions internationales. Portés par les idéaux de Mai 68, ils proposent des activités physiques alternatives dont les incidences ultérieures sur les formes de pratiques sportives ne peuvent être négligées dans le cadre d'une analyse du phénomène sportif (hédonisme, anti-institutionnalisme, rejet de la contrainte en matière de préparation, etc.).

Face à ces analyses, une troisième approche émerge, porteuse d'un projet social et politique. En accord avec les autorités sur la nécessité de

donner au sport une place importante, ses militants, d'inspiration marxiste, s'en distinguent sur les bases à lui donner. Considérant le sport comme une pratique sociale à part entière, sa valeur n'est pas uniquement intrinsèque mais déterminée par le cadre de pratique. S'il est essentiel de développer une offre sportive, elle reste dominée par la définition d'exigences.

Ces approches divergentes, qui mettent en exergue la pluralité des discours sur l'intérêt de la pratique sportive, permettent alors de cerner toute la complexité et la diversité du sport.

## La doctrine d'un sport intrinsèquement vertueux

Quelques mois après sa prise de fonction au haut commissariat à la Jeunesse et aux Sports, M. Herzog réorganise le Comité national des Sports<sup>5</sup> et demande à ses membres d'engager une réflexion sur le sport pour définir l'orientation des réformes en cours. Un groupe composé de personnalités et d'acteurs du monde sportif est réuni le 18 mai 1962 autour de Jean Borotra<sup>6</sup> et ses conclusions sont adoptées le 23 décembre 1964. Elles sont en accord avec celles du *Manifeste sur le Sport* publié le 25 octobre 1964 par le Conseil International pour l'Éducation Physique et le Sport de l'Unesco<sup>7</sup>. Ces publications visent à montrer que le sport est un phénomène social ainsi que la nécessité de créer les conditions de son développement. Cependant, son essor doit être orienté par des fins qu'il est utile de préciser. En raison de l'attrait qu'il exerce sur les foules en général et la jeunesse en particulier, il s'agit de faire du stade un lieu de formation morale et civique. Derrière le courage, l'abnégation, la persévérance, le respect, le *fair-play*, le sens de l'effort bien accompli, le sport participe à une socialisation orientée des individus. Tout en mettant en exergue les valeurs sportives les plus communément admises, M. Herzog véhicule des valeurs sociales concomitantes en phase avec les nouveaux défis qui se présentent dans les années soixante. En participant à la transformation de la nature humaine, le sport promeut un homme d'action au service de la communauté :

“Le sens du collectif n'est pas toujours naturel chez l'homme. Le sport, par la discipline qu'il impose, découvre la nécessité de la règle, les bienfaits de l'effort gratuit et organisé. Par la vie en équipe qu'il implique souvent, il donne le respect de la hiérarchie loyalement établie, le sens de l'égalité, celui de la solidarité et de l'interdépendance. Il est incontestablement un excellent apprentissage des relations humaines, une remarquable école de sociabilité (...)”<sup>8</sup>.

Alors que jusque-là le sport était appréhendé essentiellement par l'intermédiaire des aspects compétitifs, la réflexion de la commission de la doctrine<sup>9</sup> choisit d'étendre le champ d'investigation et de diffuser le sport à tous les niveaux de pratique. Ainsi, à côté de la sous-commission du sport de haute compétition, celles du sport dans l'éducation, du sport dans l'armée, du sport et des loisirs ou du sport et du travail développent des arguments et proposent des mises en œuvre adaptées. Le but de cet essai est explicite :

“Le sport moderne, s'il a pris aujourd'hui une forme plus rationnelle, est devenu aussi une activité particulièrement complexe. Ses effets sont multiples. Il importe donc de définir avec précision ses incidences sur les différents groupes humains intéressés, pour pouvoir dégager les principes qui garantiront à chacun d'eux les bienfaits qu'ils sont en droit d'attendre. Il faut aussi à partir des analyses, proposer, qu'il s'agisse du sport de masse ou de sport de haute compétition, les réalisations qui permettront, sur des bases solides, l'intégration du sport dans la vie de l'Homme et de la Nation<sup>10</sup>.”

Indiscutablement, le sport est considéré comme intrinsèquement vertueux, et de sa pratique doivent découler des bénéfiques individuels au service de la collectivité. Dominé par des valeurs trans-historiques, le sport doit rencontrer l'adhésion de chacun au service de la collectivité. Le discours éducatif tenu à son propos semble relever d'un mythe largement



partagé. Valeur cardinale du sport moderne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et repris par son plus fidèle promoteur, Pierre de Coubertin, à l'occasion de chacune de ses initiatives<sup>11</sup>, le discours sur l'intérêt de l'éducation par le sport est une constante. Il existerait un sport pur, vrai, non dévoyé et proche des idéaux aristocratiques de la société victorienne vantée par la pédagogie "coubertinienne"<sup>12</sup>. On retrouve dans ces préoccupations l'affirmation d'une croyance dans les vertus éducatives dont le sport serait naturellement "porteur".

Cet essai de doctrine donne au sport un rôle social central et à l'école la mission d'en assurer le développement. Tout en s'appuyant sur son importance dans les années soixante, il en fait un instrument au service de la construction d'un nouveau modèle de société. L'école constitue le cœur du nouveau système sportif afin d'en assurer la croissance. "Le développement du sport 'moyen de formation'<sup>13</sup>" est prioritaire et conditionne les pratiques sportives ultérieures (loisirs, haut niveau, etc.). En effet, si la pratique a connu un développement important sous l'effet de plusieurs influences<sup>14</sup>, les effectifs restent encore en deçà des espérances. Tout le monde n'est pas engagé dans une activité sportive régulière et la volonté des autorités est de privilégier une véritable politique de masse. "Le droit au sport" constitue le fondement de cette doctrine en mettant à disposition de tous les moyens de se confronter aux valeurs sportives. Cet essai conceptualise ainsi un cadre de pratique généralisé et unifié liant les pratiques de l'enfant avec celle du champion dans l'intérêt national. Le contexte géopolitique renforce ce modèle sportif en raison de l'importance grandissante des résultats sportifs sur la scène internationale dominée par l'omniprésence de l'affrontement Est-Ouest. La France étant en difficulté dans les compétitions olympiques ou mondiales, il apparaît indispensable de doter le pays d'une élite performante<sup>15</sup>. Dans le cadre du projet gaulliste, le sport participe à la grandeur de la France et à la rénovation sociale<sup>16</sup>. Mais à ce rôle de représentation nationale s'associe une nécessité d'exemplarité individuelle dont doit être porteur le champion. Véritable modèle d'excellence et attaché à la symbolique héroïque, il doit incarner tout autant l'élitisme sportif que le plus haut

niveau de développement social.

En privilégiant la pratique du sport et en l'imposant notamment par l'intermédiaire de l'école, la V<sup>e</sup> République renforce les valeurs modernes et démocratiques de la société gaullienne en permettant à la fois l'accessibilité au plus grand nombre d'une pratique jusque-là réservée à une minorité, tout en privilégiant l'idéologie de la sélection dont est porteur le sport. Derrière le concept de citoyen sportif, il s'agit de transmettre à la masse les valeurs de la société des trente glorieuses :

“Le sport est le jeu, la lutte, le drame, la vie (...). Le sport n'est pas à lui seul une morale ; la vie non plus. Mais sa nature propre fait précisément de lui, l'allié le plus puissant de la morale (...).

Le sportif prend d'abord conscience de lui-même – ce qui est un cheminement vers l'humilité et la condition de tout progrès. Il lutte contre la nonchalance et le laisser-aller en poursuivant son entraînement (...). S'il ment, il est méprisé, s'il triche, il est rejeté, s'il se glorifie, il est raillé, s'il est malhonnête, il est l'objet de la réprobation générale. Il apprend sur les stades que la valeur est indépendante de la situation sociale et de la fortune. Il admire le courage même malheureux, ce qui prouve bien qu'il attache moins de prix à la performance pour elle-même que pour ce qu'elle implique d'abnégation et de volonté. Il s'entraîne avec patience et renonce à des joies faciles. Il se bat de toutes ses forces et de tout son vouloir. Il s'incline devant le succès d'autrui et admire ses adversaires (...).

Sans doute l'effort, la lutte, le succès, présentent-ils des dangers ? La vie n'en offre-t-elle pas ? Le sport ne doit-il pas être loué d'en provoquer ? Et l'éducateur, n'a-t-il pas pour première mission de préparer les hommes, capables de les vaincre<sup>17</sup> ?”

Pour ce type d'argumentation de promotion sans limite, le sport correspond parfaitement aux objectifs privilégiés durant cette période et en devient le symbole. Le record sportif est promu au rang de référence, accessible à tous, il incarne à lui seul le progrès individuel et promeut un

modèle d'homme animé par le seul désir de triompher. École de courage, de discipline et de persévérance, le sport donne le sens de l'effort, de la compétition loyale, des hiérarchies naturelles et favorise l'intégration sociale, le respect de l'autre. Il permet surtout d'en intégrer les principes. En initiant à la vie de groupe et aux règles, il demeure un moyen de se connaître et de mesurer ses limites. Sa pratique régulière permet de transférer dans la vie quotidienne des qualités acquises sur le stade. Le sport est donc appréhendé comme un moyen efficace de prévention et d'éducation à grande échelle. Il contribue surtout à "une véritable rénovation sociale".

Cette doctrine est donc l'aboutissement d'une mobilisation par laquelle l'État Providence<sup>18</sup> reconnaît ne plus ignorer les vertus du sport. L'ère sportive symbolise les années Herzog et entre 1959 et 1966, le sport passe du statut de "parent pauvre de l'État" à celui "d'affaire d'État"<sup>19</sup>. Si cette entreprise politique revêt un aspect idéologique évident, il faut constater les effets bénéfiques concernant la démocratisation du sport en France notamment par l'intermédiaire des moyens importants investis. La prise en compte et en charge des différents moments de la vie sportive passant par la formation initiale par l'intermédiaire de l'éducation physique scolaire obligatoire, la pratique de masse pour tous au sein des associations sportives ou la préparation de haut niveau permet de traduire en actes les idéaux investis dans le sport. L'élitisme correspondant aux valeurs de la "France des *sixties* revisitée"<sup>20</sup> symbolise en définitive une action en faveur du sport bien plus profonde et surtout dominée par des fins autorisant son instrumentalisation.

## **Le non-sens d'un sport intrinsèquement aliénant**

Si le développement du sport semble rencontrer un grand succès, la propension hégémonique de ce type de pratique sur les autres activités physiques engendre des oppositions au milieu des années soixante. Sur la base des arguments qui supportaient l'intérêt du sport, il s'agit de faire apparaître sa permissivité. S'appuyant sur une analyse combinant les

approches psychanalytique et politique, certains s'activent à démontrer la nocivité des "pseudo valeurs sportives" pour mettre à jour son véritable rôle social. Ils dénoncent le sport comme un symbole irrémédiablement bourgeois. Regroupés autour de Jean-Marie Brohm et développant leur activité dans les sphères militantes, ils dénie toute neutralité sociologique à l'objet sportif pour le saturer en déterminants politiques<sup>21</sup>. Ils s'attachent à démystifier le sport en dévoilant ses dérives et ses fonctions sociales, économiques et politiques.

Refusant de penser le sport naïvement et visant sa désacralisation, il n'est plus considéré comme naturellement porteur de valeurs positives et sa pratique n'est pas synonyme de progrès individuels ou collectifs. La signification politique et culturelle du sport est alors posée dans une perspective critique. Cette analyse donne au sport un rôle important dans la transmission des valeurs dominantes et dans le contrôle des masses. L'institution sportive est considérée comme un rouage de l'intégration des individus à la société capitaliste. Elle repose sur les mêmes valeurs que la production capitaliste – compétition, mesure, rendement – et prépare l'individu à la soumission, à l'autorité et à l'ordre établi par l'apologie de l'effort, de la souffrance et du dépassement.

Pour la plupart proposées par des professeurs d'EPS, les argumentations visent à démontrer le risque d'une utilisation inconsidérée des pratiques sportives et de loisirs. Ils les assimilent à un véritable travail dominé par la répétition et excluant toute expression individuelle. La correspondance avec le fonctionnement social est ici repris mais pour en condamner la reproduction :

"(...) les loisirs ne sont pas (...) le domaine de la liberté. Mais bien le prolongement de conditions sociales et de leurs contradictions : il n'y a pas à cet endroit, d'espace social particulier (...) la compétition sportive et toutes ses exigences ne font que refléter des rapports plus généraux. La compétition industrielle, l'administration hiérarchique, les frustrations individuelles secrètent l'esprit compétitif et le font pénétrer dans toutes les valeurs sociales comme une nécessité (...). Nous comprenons mieux déjà la

rigueur et l'acharnement manifestés dans la poursuite du résultat sportif<sup>22</sup>.

La recherche de progrès et la production de performance représentent à elles seules la fascination sportive. Celle-ci est d'autant plus pernicieuse qu'elle place l'individu dans une passivité sociale interdisant toute contestation de l'ordre établi. Permettant l'intégration autoritaire du modèle social dominant par les masses, le sport morcèle et désincarne toute production motrice pour s'attacher essentiellement à la transmission des valeurs dominantes. L'individualité et la personnalité humaine y sont reniées pour privilégier une activité aliénante. La valeur éducative avancée par les promoteurs du sport est rejetée et nul ne doit considérer le sport comme un outil éducatif neutre :

"(...) il ne s'agit pas là de 'déviation' ou 'd'excès' qui seraient étrangers à un sport purifié et idéal comme peuvent le prétendre tous les réformateurs du sport, de Missoffe-Comiti à la FSGT ; et auxquels on pourrait opposer la parade du *fair-play* (c'est l'esprit chevaleresque et aimable qui sauverait la pratique) ou d'un code de l'honneur du sportif (*Doctrine des sports* de Herzog). Il s'agit au contraire d'aspects intrinsèques à la pratique sportive compétitive imposant la recherche de la performance et du rendement corporel toujours le plus grand et en raison de laquelle puisque le seul objectif est de vaincre, tous les moyens sont bons<sup>23</sup>."

L'apparente liberté du pratiquant dans l'exercice sportif est un leurre masquant le prolongement de conditions sociales coercitives sur les masses populaires. Le sport ne peut ainsi être considéré comme un espace protégé des contradictions qui dominent la société, mais plutôt comme leur symbole le plus puissant parce qu'apparemment le plus anodin. Il est par conséquent considéré comme un subterfuge visant à masquer le fonctionnement d'une société impérialiste<sup>24</sup>. Par l'intermédiaire de l'éducation sportive, les autorités procèdent à l'intégration de l'autorité et de la discipline dès le plus jeune âge et renforcent le système

en place. En s'organisant autour de la compétition, le sport véhicule le mythe de la réussite, l'agressivité et le conflit, l'égoïsme et le narcissisme et il promeut une organisation sociale dominée par un individualisme dévastateur. En diffusant l'idéal du dépassement et de la domination de l'un sur les autres, il participe à l'élaboration d'une société de la division plus que de la solidarité et de l'égalité. Il renforce l'idéologie de la possibilité pour tous d'arriver au sommet de la hiérarchie sociale (c'est-à-dire de réussir) par la seule opiniâtreté et l'effort individuel. En cela, il est un moyen de cohésion sociale fondée sur l'inégalité.

“L'aliénation sportive” de l'individu et des masses devient alors une conséquence de la généralisation du modèle sportif<sup>25</sup>. Celle-ci repose moins sur son utilisation, ses abus et dérives qui pourraient être évitables, que sur son essence même qui en fait une activité de répression. En cela, le sport pur ne peut exister car ses dérives sont consubstantielles à son existence<sup>26</sup>.

Ce courant contestataire reprend les théories révolutionnaires d'Herbert Marcuse où le pouvoir oppressif prend la forme de la raison objective. Le travail et la production ayant pénétré tous les domaines de la vie humaine, le sport et l'ensemble de ses formes de pratique (loisirs, éducation, etc.) visent à instiller ces principes dès le plus jeune âge en annihilant toute forme d'opposition au système établi. Si le sport est là aussi considéré comme un phénomène culturel, il ne représente que la partie émergée de celui-ci contrôlé par une petite élite.

La massification du sport est contraire à l'intérêt individuel et collectif et correspond à une massification de la discipline dans une société totalitaire. Dans un sport où notamment toute dimension ludique est expurgée, l'enfant ne joue plus mais s'intègre à un monde social sanctionné par l'autorité. L'éducation sportive n'est qu'assimilation de contraintes et préparation à des contraintes par la disparition de toute liberté corporelle, de toute spontanéité créatrice, de toute dimension esthétique et de toute motivation ludique.

Les prises de positions marquées de ce courant de pensée et les nombreuses actions (pétition, appel au boycott, etc.)<sup>27</sup> menées par ses

militants mettent au pilori le phénomène sportif dont la place prend une nouvelle envergure au cours des années soixante-dix. À l'occasion de compétitions internationales telles que la Coupe du monde de football ou les Jeux Olympiques, des campagnes sont menées pour dénoncer la récupération politique de ces événements par des régimes autoritaires<sup>28</sup>.

Leur opposition au déroulement des compétitions internationales est encore plus évidente à partir de 1979. Au lendemain d'une Coupe du monde organisée en Argentine par un pouvoir dictatorial et avant des Jeux Olympiques en URSS devant servir de vitrine à un régime contesté, l'ambiguïté n'est plus de mise.

## **Le sport comme objet culturel au service des masses**

Entre les promoteurs institutionnels d'un sport pour tous et les opposants à une diffusion de l'idéologie sportive, une troisième voie émerge en vue de dépasser la détermination culturelle stricte du sport pour développer un discours culturaliste. Revendiquant son attachement au matérialisme dialectique<sup>29</sup> et relayée par les analyses marxistes, cette approche donne la prévalence à l'historicité des activités humaines. Le sport est promu au rang de pratique sociale dont les masses doivent se saisir avec précaution. Contrairement aux critiques précédentes qui considéraient le sport comme un produit de l'organisation capitaliste à rejeter, sa transformation est envisagée sur de nouvelles bases éducatives pour en conserver son intérêt intrinsèque<sup>30</sup>. Conscient de l'ensemble des dérives qui marquent le sport, ce discours ne les attribue pas à la logique d'organisation de ces activités, mais les appréhende comme une conséquence des contraintes du système capitaliste dans lequel elles s'exercent. À ce titre, le sport ne peut être exclu mais adapté. Si les changements politiques, économiques et sociaux apparaissent indispensables, contrairement à l'orientation révolutionnaire, ils dépendent en partie de la place et du rôle assigné au sport notamment par l'intermédiaire de l'institution éducative. Dans le processus de légitimation de l'activité sportive en France,

cette approche vise à renforcer sa place en vue d'en faire une pratique de masse s'inscrivant dans une forme nouvelle d'idéalisme social. Les performances ne sont plus privilégiées et les valeurs du sport ne sont plus uniquement intrinsèques.

Ce courant s'attache à ne pas limiter le sport à ses dimensions techniques. Au contraire, le sport est considéré comme une activité humaine adaptative dans des situations de rapport de force requérant des solutions constamment reconstruites. Le sport considéré comme l'activité motrice la plus développée et surtout comme un "authentique fait social, produit historique de l'activité humaine, création de l'humanité<sup>31</sup>" doit faire l'objet d'une attention particulière. Dépendant de la société dans laquelle il vit, l'individu ne peut se construire qu'au contact des réalités objectives en vue de se les approprier et de les transformer<sup>32</sup>. La dialectique matérialiste prend ici tout son sens en considérant le sport comme une réalité objective insérée dans le cadre d'un rapport de force.

Malgré son association au système capitaliste, il reste une activité humaine fondamentale reflétant l'acquis culturel de l'humanité et permettant de développer les aptitudes physiques, intellectuelles et sociales des masses. Au même titre que les autorités en charge du sport envisageant le développement de l'initiation sportive, ce courant insiste sur l'articulation à développer entre projet de transformation sociale et formation sportive. Tous deux s'engagent dans un processus de diffusion afin de confronter la masse des enfants à des pratiques jusque-là réservées à une élite et former tout autant leur caractère que leur physique. Mais alors que les premiers envisagent une large diffusion du modèle sportif, les marxistes s'inscrivent dans une logique d'appropriation des pratiques de la classe dominante par les masses populaires. Considérant qu'il est impossible de comprendre toute activité humaine sans se référer aux rapports sociaux et aux rapports de classe, le sport est à la fois un objet de démonstration et un terrain d'expression.

L'originalité se situe dans le souci de dépasser la seule dimension technique attachée notamment aux sports de compétition ou la fonction ludique propre aux loisirs pour insister sur la valeur éducative d'un sport



préalablement adapté. Porteuse d'une "conception optimiste" du sport et reposant sur la croyance d'un sport naturellement vertueux, ce courant se distingue par son effort de conceptualisation. S'adressant tout autant au citoyen qu'au sportif, les activités proposées visent à former un individu complet afin de contribuer à une organisation sociale renouvelée<sup>33</sup>.

Ne se situant plus seulement au niveau de la pratique, les marxistes proposent les fondements d'une politique sportive au service du plus grand nombre<sup>34</sup>. La répartition inégale des pratiques au sein des catégories sociales amène à militer pour un libre accès pour tous aux activités physiques. La diffusion de ces pratiques s'inscrit dans une logique de lutte des classes entre les masses populaires et la bourgeoisie, les premières devant s'emparer de toutes les pratiques réservées à l'élite<sup>35</sup>. Ils refusent de réduire l'activité physique à ses seuls aspects moteurs ou physiologiques comme semblent le faire les autorités. Ce modèle renforcerait le caractère dualiste et individualiste et relèverait d'une conception capitaliste de l'individu.

La diffusion du sport qu'il s'agit d'appréhender dans toute sa complexité est l'une des bases du renouveau social, comme semble le montrer l'exemple des démocraties populaires promues au rang de modèle d'organisation. S'instaure alors une dialectique entre le sport considéré comme une activité humaine et l'épanouissement de l'homme dans le sport. La prise en compte des manifestations sociales du sport, le respect des données techniques ou l'importance de l'entraînement comme de la compétition ne doit pas masquer l'essentiel. L'accès à la culture la plus élevée participe à l'établissement d'une véritable démocratie mettant à la disposition de tous des pratiques jusque-là réservées à une minorité. Refusant de laisser libre cours à la spontanéité du pratiquant, il s'agit de l'amener à des activités socialement signifiantes pour mettre fin aux divisions sociales. Alors que dans le cadre de la politique menée par M. Herzog, la diffusion du sport est analysée comme un embrigadement de la jeunesse, l'organisation à grande échelle d'un système sportif doit être au service d'un renouveau démocratique. Les exigences fondamentales de la pratique sportive ne pouvant pas être modifiées sans que le

sport y perde son essence, c'est l'individu qui doit s'y adapter à des fins d'appropriation.

La pratique pour la seule pratique n'a aucun sens, elle doit toujours se référer aux fins dans lesquelles elle s'inscrit. Robert Mérand cité par Yvon Adam affirme même que "ce qui nous intéresse chez le jeune sportif ce n'est pas le muscle, mais ce qu'il va en faire. C'est à son esprit que nous allons nous adresser<sup>36</sup>".

La voie sportive privilégiée est celle qui permet l'acquisition de qualités personnelles sans lesquelles ne peut advenir une société véritablement démocratique. On comprend l'importance donnée à l'organisation structurelle du sport autour du club historiquement à l'origine du mouvement sportif. Non plus considéré uniquement dans sa fonction sportive, mais dans sa dimension politique, le sport prend une nouvelle valeur<sup>37</sup>. Alors que pour ses opposants il est le symbole des perversions sociales et des dérives de toutes sortes, pour les tenants d'une approche marxiste, il est un espace réservé et un moyen de recréer du lien social à la source du changement social escompté. La prédilection pour des pratiques collectives "organisées<sup>38</sup>" selon une périodicité proche de celle de la société (calendrier, etc.), dans des espaces normalisés et reposant sur des principes communs à ceux régissant tout groupe (règlement, rôles sociaux, hiérarchie, etc.) relève de ce principe. L'interaction reposant sur l'opposition interindividuelle – dont la lutte des classes fournit un modèle récurrent – représente alors le seul moteur de l'évolution et le critère principal des choix à engager.

Un transfert s'établit de nouveau entre les expériences vécues dans le monde sportif et la vie sociale courante où le sportif se mue en citoyen devant y réinvestir les capacités sociales et humaines développées.

## Conclusion

Loin de son apparence ludique, on constate que le sport est surinvesti d'enjeux contradictoires. Durant la période charnière du développement du sport que constituent les années 1960-1970, en fonction des posi-

tions de chacun, l'analyse de ce phénomène et les valeurs qui lui sont attachées diffèrent nettement. On mesure toute la plasticité du sport dont la compréhension ne peut en rester à la simple analyse motrice. Son apparente unicité masque la grande diversité de ses fonctions, source de discorde sportive.

**Michaël Attali**

*Enseignant à l'université de Grenoble 1  
Agrégé d'EPS et docteur en STAPS*

## Notes

- 1 Le spectacle sportif connaît un succès croissant durant l'entre-deux-guerres.
- 2 Michel Winock, "1963-1973 : les folles années des jeunes", *L'Histoire*, n° 61, 1983, p. 10-21.
- 3 Jean-Luc Martin, *La Politique de l'éducation physique sous la V<sup>e</sup> République. 1. L'élan gaullien (1958-1969)*, Paris, PUF, 1999.
- 4 Le Front populaire a inauguré le premier l'intervention publique dans le domaine sportif. La création d'un sous-secrétariat d'État sous l'autorité de Léo Lagrange a permis d'insérer les questions sportives dans l'action publique (Jean-Paul Callède, *Les Politiques sportives en France – Éléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000, 190 p.). L'objectif était de développer une pratique de masse dans le cadre des réformes sociales issues des accords Matignon de juin 1936. Le régime de Vichy a pour sa part proposé la première loi sur le sport le 20 décembre 1940 sous la forme d'une charte des sports. Elle a porté principalement sur des aspects organisationnels en vue d'une prise en main d'un domaine devenu prioritaire dans le cadre de la rénovation nationale (Michaël Attali, "Sportif pour mieux servir la France" dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros (dir.) *Le Sport et les Français pendant l'Occupation – 1940-1944, tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 59-76). Durant la IV<sup>e</sup> République, l'action politique a été limitée et les questions sportives sont redevenues secondaires.
- 5 Il est créé par un arrêté du 13 décembre 1960.
- 6 Jean Borotra est à la fois une personnalité du monde sportif et politique. Membre de la grande équipe de tennis des mousquetaires ayant remporté plusieurs fois la coupe Davis dans l'entre-deux-guerres, il devient commissaire général à l'éducation générale et aux sports en août 1940 sous l'autorité du maréchal Pétain. Il engage alors une politique en faveur du sport comme moyen de rénovation nationale (voir la biographie proposée par Jean-Louis Gay-Lescot, "J. Borotra (1898-1994) et Vichy (1940-1942)" dans Pierre Arnaud, Thierry Terret, Jean-Philippe Saint-Martin et Pierre Gros (dir.) *Le Sport et les Français pendant l'Occupation – 1940-1944, tome 2*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 21-42).
- 7 CIEPS – Unesco, *Manifeste sur le sport*, Paris, Maison de l'Unesco, 1964, 17 pages.
- 8 *Ibid.*, p. 24.
- 9 Haut comité des sports, *Essai de doctrine du sport*, Paris, Institut pédagogique national, 1965, 121 p.
- 10 *Ibid.*, p. 15-16.
- 11 L'activité de P. de Coubertin, résumée le plus souvent à la rénovation des Jeux Olympiques modernes repose avant tout sur des objectifs éducatifs. Voir à ce sujet, Yves-Pierre Boulongne, *La Vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin, 1863-1937*, Ottawa, Leméac, 1975. En outre, la préface de M. Herzog de cet essai fait explicitement référence à P. de Coubertin.
- 12 Pierre Arnaud, "Les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire" dans Pierre Arnaud, Thierry Terret (dir.), *Éducation et politiques sportives. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Éd. du CTHS, Paris, 1995, p. 37.
- 13 *Ibid.*, p. 100.
- 14 Jean-Paul Clément, Jacques Defrance, Christian Pociello, *Sport et pouvoirs au XX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, PUG, 1994.
- 15 Cet aspect est d'autant plus décisif que la France se voit confier l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver à Grenoble en 1968.
- 16 J.-L. Martin, *La Politique...*, *op. cit.*

- 17 Maurice Herzog, "Portée morale du sport", *E.P.S.* n° 67, 1963, p. 5.
- 18 Jacques Defrance, "Les activités physiques et les sports face à l'État", dans J.-P. Clément *et al.*, *Sports et pouvoirs...*, *op. cit.*, p. 33-52.
- 19 Ronald Hubscher et Jean Durry, *L'Histoire en mouvements, le sport dans la société française (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*, Paris, A. Colin, 1992, p. 203.
- 20 Jean-François Sirinelli, "La France des sixties revisitée", *Vingtième Siècle*, n° 69, 2001, p. 111-124.
- 21 Voir "Sport, culture et répression", *Partisans*, n° 43, juillet-septembre 1968, Paris, Maspéro.
- 22 Georges Vigarello, "Entraîneur Éducateur ?", *Revue* n° 28, avril 1966, p. 40.
- 23 Jean-Marie Brohm, *Critiques du sport*, Paris, Christian Bourgeois Éditeur, 1976, p. 48.
- 24 Jean-Marie Brohm, "Sociologie politique du sport", *Partisans* n° 28, avril 1966, p. 29-38.
- 25 J.-M. Brohm, *Critiques...*, *op. cit.*, 1976.
- 26 Michaël Attali, Jean Saint-Martin, *L'EPS de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Paris, A. Colin, 2004.
- 27 Voir à ce sujet l'"Appel anti-olympique de l'École Émancipée" (p. 215-221) et le "Projet de Constitution d'un comité anti-olympique" (p. 223-229) dans J.-M. Brohm, *Critiques...*, *op. cit.*, 1976.
- 28 C'est le cas par exemple à l'occasion de la Coupe du monde de football de 1978 en Argentine dirigée par le Général Videla qui utilise cet événement pour gagner la confiance internationale.
- 29 Le matérialisme dialectique considère l'univers comme une réalité objective qui existe en dehors de toute pensée et en constante évolution dépendante des phénomènes particuliers qui s'y produisent. Ils défendent ainsi le primat de la société sur l'individu. Ce courant a été tout particulièrement étudié par Cécile Collinet dans *Les Grands courants d'éducation physique en France*, Paris, PUF, 2000.
- 30 Yvon Adam, *Sport et développement social au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. Universitaires, 1969.
- 31 Yvon Adam, "Quelques problèmes d'orientation et de pédagogie des activités sportives" dans Yvon Adam, Christian Delebecque, René Deleplace, Jacques Rouyer et Monique Vial, *Activité physique, éducation et sciences humaines – Les cahiers du centre d'études et de recherches marxistes*, n° 3, octobre 1966.
- 32 Collectif, "Sport, culture et humanisme", *L'École et la Nation*, n° 80, juin 1969.
- 33 Collectif, *Le Congrès de Tarbes de la FSGT*, Paris, FSGT, 1965
- 34 René Deleplace, "sans titre" dans Y. Adam *et al.*, *op. cit.*, p. 1-23
- 35 Y. Adam, "Quelques problèmes d'orientation...", *op. cit.*
- 36 Y. Adam, *ibid.*
- 37 Collectif, *Le Congrès...*, *op. cit.*
- 38 Ce terme est essentiel dans l'axiologie marxiste. Il s'oppose aux activités libres sans portée éducative.